

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE BEDFORD  
COUR N° : 460-11-001918-104  
BUREAU N° : 905521-1000002

COUR SUPÉRIEURE  
Chambre commerciale

**DANS L’AFFAIRE DU PLAN  
D’ARRANGEMENT PROPOSÉ DE :**

**AAER INC.**, société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, ayant son siège social au 80, boul. de l’Aéroport, Bromont, Québec, J2L 1S9

– et –

**AAER USA INC.**, société constituée au Delaware, ayant une place d’affaires au 400, rue Westminster, bureau 202, Providence, Rhode Island, États-Unis, 02903

– et –

**WIND-SMART LLC**, société constituée au Rhode Island, ayant une place d’affaires au 400, rue Westminster, bureau 202, Providence, Rhode Island, États-Unis, 02903

Débitrices

– et –

**SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.**  
(Jean-François Nadon, CA, CIRP, responsable désigné), ayant une place d’affaires au 1, Place Ville Marie, bureau 3000, Montréal, Québec, H3B 4T9

Contrôleur

**QUATRIÈME RAPPORT ADRESSÉ À LA COUR PAR  
SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.  
EN SA CAPACITÉ DE CONTRÔLEUR (« CONTRÔLEUR »)**

(*Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, L.R.C. 1985, c. C-36,  
en sa version modifiée)

## INTRODUCTION

1. Le 8 avril 2010, une ordonnance initiale (l’« **Ordonnance initiale** ») a été rendue en faveur d’AAER Inc., d’AAER USA Inc. et de Wind-Smart LLC (« **AAER** » ou les « **Sociétés** ») en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « **LACC** »).
2. Le 8 avril 2010, Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc. a soumis au tribunal son Premier Rapport daté du 8 avril 2010.

3. Le 7 mai 2010, à la suite d'une requête présentée par AAER, le tribunal a rendu une Ordonnance pour proroger l'Ordonnance initiale et la date de cessation de la suspension des procédures, telle qu'elle est définie dans l'Ordonnance initiale, jusqu'au 2 juin 2010.
4. Le 7 mai 2010, Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc. a soumis au tribunal son Deuxième Rapport daté du 6 mai 2010.
5. Le 1<sup>er</sup> juin 2010, à la suite d'une requête présentée par AAER, le tribunal a rendu une Ordonnance pour proroger l'Ordonnance initiale et la date de cessation de la suspension des procédures, telle qu'elle est définie dans l'Ordonnance initiale, jusqu'au 7 juin 2010.
6. Le 1<sup>er</sup> juin 2010, Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc. a soumis au tribunal son Troisième Rapport daté du 1<sup>er</sup> juin 2010.
7. À moins d'indication contraire, tous les montants d'argent mentionnés au quatrième rapport (« Quatrième Rapport ») sont exprimés en dollars canadiens. Les mots qui débutent par une lettre majuscule et qui ne sont pas définis dans ce Quatrième Rapport ont la même signification que celle qui leur a été donnée dans le Premier Rapport du Contrôleur, le Deuxième Rapport du Contrôleur et le Troisième Rapport du Contrôleur ou qui leur a été donnée dans la requête pour l'émission de l'Ordonnance initiale, la requête pour la première extension de l'Ordonnance initiale pour l'établissement des procédures du processus de preuves de réclamation ainsi que l'assemblée des créanciers, la requête pour l'approbation des Transactions et la requête du 7 juin 2010 (les « **Requêtes** »).
8. Ce Quatrième Rapport est déposé au dossier de cette Honorable Cour afin de fournir à celle-ci les informations pertinentes au sujet des éléments factuels et procéduraux décrits au paragraphe 9 ci-dessous.
9. Le Quatrième Rapport porte sur les sujets suivants :
  - (i) Les activités des Sociétés depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010;
  - (ii) Les activités du Contrôleur depuis l'émission du Troisième Rapport du Contrôleur, soit le 1<sup>er</sup> juin 2010;
  - (iii) Les Transactions;
  - (iv) Le Plan d'arrangement;
  - (v) La demande de la prorogation de délais et la demande d'exemption.
10. Aux fins de la préparation de ce Quatrième Rapport, le Contrôleur s'est fié à l'information financière non vérifiée d'AAER, aux documents comptables d'AAER, aux Requêtes et aux discussions tenues avec les membres de la direction d'AAER ainsi qu'avec ses conseillers financiers et juridiques. Le Contrôleur n'a pas fait de vérification comptable ni procédé à d'autre vérification de cette information. Les projections financières incluses dans le Quatrième Rapport étant fondées sur les hypothèses retenues par la direction d'AAER concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts pourraient être importants.

11. Une copie de ce Quatrième Rapport ainsi que toute requête dans le cadre de la présente instance régie par la LACC et les prochains rapports du Contrôleur seront disponibles sur le site Internet du Contrôleur à l'adresse suivante : [www.deloitte.com/ca/aaer](http://www.deloitte.com/ca/aaer). Le Contrôleur a également mis en place une ligne téléphonique sans frais dont les coordonnées apparaissent sur le site Internet du Contrôleur de façon à permettre aux parties intéressées de communiquer avec le Contrôleur si elles ont des questions au sujet de la restructuration d'AAER ou de la LACC.

## LES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS

### Général

12. AAER a payé ses employés dans le cours normal des affaires, en conformité avec l'Ordonnance initiale.
13. Le 4 juin 2010, tel qu'il est prévu dans l'entente d'achat d'actifs de Pioneer, les Sociétés ont procédé au licenciement de l'intégralité de ses employés (neuf (9)).
14. Les faits saillants relatifs aux résultats financiers d'AAER pour la période du 31 mai au 6 juin 2010 sont présentés dans l'analyse de l'état de l'évolution révisé de l'encaisse jointe à l'Annexe 1. Nos commentaires relativement à la performance financière d'AAER au cours de cette période sont les suivants :
  - a. En comparaison avec l'état de l'évolution révisé de l'encaisse projeté présenté à la Cour par AAER et déposé avec la Requête pour obtenir l'émission d'une ordonnance approuvant les offres reçues par AAER et prorogeant le délai (l'« **État de l'évolution révisé de l'encaisse** »), AAER ne fait état d'aucun écart important au chapitre des entrées de fonds.
  - b. En comparaison avec l'État de l'évolution révisé de l'encaisse, AAER fait état d'un écart défavorable important d'approximativement 80 000 \$ au chapitre des sorties de fonds. Cette variation est attribuable principalement à ce qui suit :
    - i. Écart défavorable temporaire de 80 000 \$ lié aux honoraires professionnels. Conformément à l'État de l'évolution révisé de l'encaisse présenté le 2 juin 2010, ces coûts ont été déboursés à la suite de l'encaissement des montants de crédits d'impôt le mercredi 2 juin 2010, pour du travail effectué depuis plus de 45 jours. Tel qu'il est démontré à l'État de l'évolution de l'encaisse déposé relativement à l'obtention de l'Ordonnance initiale, ces sommes auraient dû être déboursées par AAER au cours du mois de mai 2010. Conscients des problèmes de liquidités des Sociétés, les professionnels ont continué leur travail et accepté de retarder les paiements de leurs honoraires afin de permettre que les salaires des employés puissent être acquittés par AAER et que les Transactions puissent être finalisées.
  - c. Tel qu'il est indiqué dans le Deuxième Rapport du Contrôleur, un montant de 130 000 \$ a été versé au Contrôleur relativement à des comptes clients d'AAER qui ont été encaissés en trop par Finexcorp Inc. et qui sont en excédent des montants dus à cette dernière. À la suite de la demande de Finexcorp Inc., les Sociétés ont accepté que ce montant soit placé

en fidéicommiss chez le Contrôleur afin de créer une réserve relativement à toute retenue à la source qui serait impayée. AAER a indiqué au Contrôleur que le montant en fidéicommiss est suffisant pour couvrir toute retenue à la source non payée.

15. En date de ce Quatrième Rapport, toutes les dépenses engagées par AAER après l'émission de l'Ordonnance initiale ont été ou seront payées à même le fonds de roulement, le Financement temporaire, le produit de la vente des actifs et des avances qui seront effectuées par une tierce partie. Conséquemment, pour l'instant, AAER ne requiert aucun financement additionnel, tel qu'il appert de l'État de l'évolution révisé de l'encaisse joint à l'Annexe 2.

## LES ACTIVITÉS DU CONTRÔLEUR

16. Le Contrôleur a publié sur son site Internet toute nouvelle documentation et l'information publique se rapportant à la restructuration d'AAER, incluant le Troisième Rapport du Contrôleur ainsi que tous les documents de Cour et les documents relatifs au processus de preuves de réclamation.
17. Le Contrôleur analyse sur une base régulière les recettes et débours d'AAER avec l'entière collaboration de la direction d'AAER. Conséquemment, les prévisions de l'évolution de l'encaisse sont régulièrement mises à jour, suivant les analyses des variations hebdomadaires de l'utilisation des fonds.
18. Le Contrôleur a participé activement au processus de clôture des transactions.
19. Le Contrôleur est également impliqué en tant qu'observateur dans les appels du conseil d'administration d'AAER afin d'assister aux discussions entre la direction et les administrateurs des Sociétés.

## LES TRANSACTIONS

20. La transaction avec Global a été finalisée le 4 juin 2010 et les sommes seront distribuées selon le processus décrit dans l'ordonnance émise par le tribunal le 1<sup>er</sup> juin 2010.
21. La transaction avec Pioneer sera finalisée dans la matinée du 7 juin 2010 et les sommes seront distribuées selon le processus décrit dans l'ordonnance émise par le tribunal le 1<sup>er</sup> juin 2010.

## LE PLAN D'ARRANGEMENT

22. Le 4 juin 2010, Pioneer a indiqué au Contrôleur qu'elle considérait la possibilité de financer un Plan qui pourrait être mis de l'avant par les Sociétés.
23. Pioneer a indiqué au Contrôleur qu'elle désirait analyser la situation fiscale d'AAER (« **Analyse fiscale** ») afin d'évaluer la possibilité de conserver certains avantages fiscaux dont pourrait bénéficier Pioneer dans le cadre de la relance des activités d'AAER.
24. Pioneer a indiqué au Contrôleur qu'elle aurait besoin d'environ un mois afin de compléter l'Analyse fiscale et d'évaluer la possibilité de financer le Plan d'AAER. Pioneer s'est engagée à assumer les frais pour compléter l'Analyse fiscale et les honoraires professionnels qui devront être engagés durant cette période.

**LA DEMANDE DE PROROGATION DE LA PÉRIODE DE SUSPENSION DES PROCÉDURES  
ET LA DEMANDE D'EXEMPTION**

25. AAER a indiqué au Contrôleur son intention de demander une prolongation de la Période de suspension afin de lui permettre de procéder à la clôture des Transactions. La période suggérée de prolongation de la période de suspension est du 8 juin au 7 juillet 2010.
26. En vertu des lois qui régissent la conduite des Sociétés en la matière, les administrateurs d'AAER doivent convoquer une assemblée générale des actionnaires au plus tard le 30 juin 2010.

À l'appui de la demande d'AAER pour la prorogation jusqu'au 7 juillet 2010, AAER a fourni un état de l'évolution de l'encaisse hebdomadaire mis à jour pour la période du 3 avril au 10 juillet 2010 (incluant les montants réels pour la période du 3 avril au 5 juin 2010), lequel état est joint à l'Annexe 2.

27. Le Contrôleur est d'avis qu'il est nécessaire de proroger la période de suspension des procédures afin de permettre à Pioneer de procéder à l'Analyse fiscale et d'analyser la possibilité de financer un Plan qui pourrait permettre aux créanciers chirographaires de récupérer certains montants.
28. Le Contrôleur est d'avis que, pour le moment, AAER n'a pas davantage d'information à fournir à ses actionnaires que celle qui est déjà publiquement disponible par l'entremise de la présente instance.
29. Le Contrôleur est d'avis et soumet à cette Honorable Cour que la convocation et la tenue d'une assemblée générale des actionnaires seraient, pour le moment, inutilement coûteuses et injustifiées.
30. Le Contrôleur est d'avis qu'AAER a agi conformément à l'Ordonnance initiale.

Sur la base des discussions qu'il a tenues avec les représentants d'AAER, le Contrôleur est d'avis qu'AAER a agi et continue d'agir de bonne foi et avec diligence.

Le Contrôleur soumet respectueusement à cette Cour son Quatrième Rapport.

FAIT à Montréal, ce 7<sup>e</sup> jour de juin 2010.



**SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.**  
**En sa capacité de Contrôleur d'AAER Inc.**

## **Annexe 1**

## AAER Inc

## Weekly Cash Flow analysis

From May 31 to June 6 2010

	<i>Projections</i>	<i>Actuals</i>	<i>Difference</i>	<i>Comments</i>
WEEK NUMBER	10	10	10	
<u>Cash Inflows</u>				
Accounts receivable	52 317	43 500	(8 817)	The amount will be received next week
Other inflow	94 576	95 393	817	Amount received from the Federal Government for reimbursement of taxes
Escrow in trust	-	-	-	
<u>Others -DIP</u>	-	-	-	
<b>Cash inflows total</b>	<b>146 893</b>	<b>138 893</b>	<b>(8 000)</b>	
<u>Cash Outflows</u>				
<i>Wind Turbines</i>				
Salaries ( including DAS and fringes )	5 000	17 299	12 299	Increased payroll due to Templeton project
Material Cost	-	-	-	
Transport	-	-	-	
Brokerage & Taxes	-	-	-	
Insurance premium	-	-	-	
Contingency & Construction site	3 150	4 666	1 516	Increased construction expenses due to Templeton project
	8 150	21 965	13 815	
<i>Administration</i>				
Overhead salaries disbursement	13 000	8 353	(4 647)	Reduced salaries
Indemnities	-	-	-	
CSST	-	-	-	
Past due salaries (without DAS)	-	-	-	
D&O Insurance	-	-	-	
Electricity	-	-	-	
Rent	-	2 500	2 500	Rent for on day on site
Moving expenses	-	-	-	
Communications ( Bell, Rogers, Videotron)	-	-	-	
Group Insurance	-	-	-	
DIP	-	-	-	
Professional services	-	-	-	
- Monitor	-	40 000	40 000	Amount owned since May 1st 2010
- Legal Counsel	-	40 000	40 000	Amount owned since May 1st 2010
Maintenance	-	-	-	
Contingency	3 000	2 305	(695)	Amount less than planned
	16 000	93 158	77 158	
<b>Cash outflows total</b>	<b>24 150</b>	<b>115 123</b>	<b>90 973</b>	
<b>Opening Balance</b>	<b>1 850</b>	<b>1 850</b>	<b>-</b>	
Cash inflows	146 893	138 893	(8 000)	
Cash outflows	24 150	115 123	90 973	
<b>Closing Balance</b>	<b>124 593</b>	<b>25 620</b>	<b>(98 973)</b>	

## **Annexe 2**

## Appendix 2 - The Cash Flow Statement

### Monitor's Report on Cash Flow

The statement of projected cash flow (“**Cash Flow Statement**”) of this report of the Company as of the 7<sup>th</sup> day of June, 2010 has been prepared by the management of the Company for the purpose described in Notes to the Cash Flow Statement, using Probable and Hypothetical Assumptions set out in the Notes to the Cash Flow Statement.

Our review consisted of inquiries, analytical procedures and discussion related to information supplied to us by certain of the management and employees of the Company. Since Hypothetical Assumptions need not be supported, our procedures with respect to them were limited to evaluating whether they were consistent with the purpose of the Cash Flow Statement. We have also reviewed the support provided by management of the Company for the Probable Assumptions, and the preparation and presentation of the Cash Flow Statement.

Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that, in all material respects:

- a) The Hypothetical Assumptions are not consistent with the purpose of the Cash Flow Statement;
- b) As at the date of this report, the Probable Assumptions developed by management are not suitably supported and consistent with the plans of the Company or do not provide a reasonable basis for the Cash Flow Statement, given the Hypothetical Assumptions; or
- c) The Cash Flow Statement does not reflect the Probable and Hypothetical Assumptions.

Since the Cash Flow Statement is based on assumptions regarding future events, actual results will vary from the information presented even if the Hypothetical Assumptions occur, and the variations may be material. Accordingly, we express no assurance as to whether the Cash Flow Statement will be achieved. We express no opinion or other form of assurance with respect to the accuracy of any financial information presented in this report, or relied upon by us in preparing this report.

The Cash Flow Statement has been prepared solely for the purpose described in Notes on the face of the Cash Flow Statement, and readers are cautioned that it may not be appropriate for other purposes.

**AAER Inc**  
**Weekly Cash Flow**  
 From April 3 to July 10 2010

WEEK NUMBER	Actual	Actual	Total	Actual	Actual	Actual	Actual	Actual	Total	Actual	Projections	Projections	Projections	Total	Projections	Projections	Total	Total
WEEK ENDING	1-3	4	April	5	6	7	8	9	May	10	11	12	13	June	14	15	July	April - July
		24-04-10		01-05-10	8-05-10	15-05-10	22-05-10	29-05-10		05-06-10	12-06-10	19-06-10	26-06-10		03-07-10	10-07-10		
<b>Cash Inflows</b>																		
Accounts receivable			-	-	12 000			47 683	59 683	43 500	8 797			52 297			-	111 980
Other inflow	99 724		99 724		10 496	22 934			33 430	95 393	560 000			655 393		50 000	50 000	838 547
Pioneer											30 000			30 000				30 000
Others - DIP	330 000	-	330 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	330 000
<b>Cash inflows total</b>	<b>429 724</b>	<b>-</b>	<b>429 724</b>	<b>-</b>	<b>22 496</b>	<b>22 934</b>	<b>-</b>	<b>47 683</b>	<b>93 113</b>	<b>138 893</b>	<b>598 797</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>737 690</b>	<b>-</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>1 310 527</b>
<b>Cash Outflows</b>																		
<i>Wind Turbines</i>																		
Salaries ( including DAS and fringes )	14 262		14 262	17 517	5 177	2 743			25 437	17 299	-	-		17 299				56 998
Material Cost	-		-						-					-				-
Transport	-		-						-					-				-
Brokerage & Taxes	14 671		14 671	6 199					6 199					-				20 870
Insurance premium	-		-	1 923					1 923					-				1 923
Contingency & Construction site	23 743	2 100	25 843	4 264	690	1 945		2 100	8 999	4 666				4 666				39 508
	52 676	2 100	54 776	29 902	5 867	4 688		2 100	42 557	21 965				21 965				119 298
other	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
other	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Administration</i>																		
Overhead salaries disbursement	32 462		32 462	42 266		19 440		41 329	103 035	8 353	5 000			13 353				148 849
Indemnities	-		-						-					-				-
CSST	-		-						-					-				-
Past due salaries	61 884		61 884						-					-				61 884
D&O Insurance	-		-		9 669				9 669					-				9 669
Electricity	-	15 625	15 625		6 650			3 325	9 975					-				25 600
Rent	-		-		27 500				27 500	2 500	75 000			77 500				105 000
Moving expenses	-		-						-					-				-
Communications ( Bell, Rogers, Videotron)	-		-						-					-				-
Group Insurance	-		-						-					-				-
DIP	26 736		26 736						-					-	290 000	60 000	350 000	376 736
Professional services									-					-				-
- Monitor	33 071		33 071	34 933					34 933	40 000				40 000	100 000		100 000	208 005
- Legal Counsel	48 474		48 474						-	40 000				40 000	100 000		100 000	188 474
Professional services assumed by Pioneer											30 000			30 000				30 000
Contingency	5 328	684	6 012	1 707	1 816			10 754	14 278	2 305				2 305		5 000	5 000	27 595
	207 955	16 309	224 264	78 907	45 635	19 440		55 408	199 390	93 158	110 000			203 158	490 000	65 000	555 000	1 181 812
<b>Cash outflows total</b>	<b>260 631</b>	<b>18 409</b>	<b>279 040</b>	<b>108 809</b>	<b>51 502</b>	<b>24 128</b>	<b>-</b>	<b>57 508</b>	<b>241 947</b>	<b>115 123</b>	<b>110 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>225 123</b>	<b>490 000</b>	<b>65 000</b>	<b>555 000</b>	<b>1 301 110</b>
<b>Opening Balance</b>	<b>-</b>	<b>169 093</b>	<b>-</b>	<b>150 684</b>	<b>41 875</b>	<b>12 869</b>	<b>11 675</b>	<b>11 675</b>	<b>150 684</b>	<b>1 850</b>	<b>25 620</b>	<b>514 417</b>	<b>514 417</b>	<b>1 850</b>	<b>514 417</b>	<b>24 417</b>	<b>514 417</b>	<b>-</b>
Cash inflows	429 724		429 724		22 496	22 934		47 683	93 113	138 893	598 797			737 690		50 000	50 000	1 310 527
Cash outflows	-260 631	-18 409	-279 040	-108 809	-51 502	-24 128		-57 508	-241 947	-115 123	-110 000			-225 123	-490 000	-65 000	-555 000	-1 301 110
<b>Closing Balance</b>	<b>169 093</b>	<b>150 684</b>	<b>150 684</b>	<b>41 875</b>	<b>12 869</b>	<b>11 675</b>	<b>11 675</b>	<b>1 850</b>	<b>1 850</b>	<b>25 620</b>	<b>514 417</b>	<b>514 417</b>	<b>514 417</b>	<b>514 417</b>	<b>24 417</b>	<b>9 417</b>	<b>9 417</b>	<b>9 417</b>

## NOTES TO THE CASH-FLOW STATEMENT

**NOTE A – PURPOSE**

The purpose of these cash-flow projections is to determine the liquidity requirements of the Company during the CCAA proceedings.

**NOTE B - DEFINITIONS****(1) CASH-FLOW STATEMENT**

In respect of a Company, means a statement indicating, on a weekly basis (or such other basis as is appropriate in the circumstances), the projected cash-flow of the Company as defined in section 2(1) of the Act based on Probable and Hypothetical Assumptions that reflect the Company's planned course of action for the period covered.

**(2) HYPOTHETICAL ASSUMPTIONS:**

Means assumptions with respect to a set of economic conditions or courses of action that are not necessarily the most probable in the Company's judgment, but are consistent with the purpose of the Cash-Flow Statement.

**(3) PROBABLE ASSUMPTIONS:**

Means assumptions that:

- (i) The Company believes reflect the most probable set of economic conditions and planned courses of action, **Suitably Supported** that are consistent with the plans of the Company; and
- (ii) Provide a reasonable basis for the Cash-Flow Statement.

**(4) SUITABLY SUPPORTED:**

Means that the Assumptions are based on either one or more of the following factors:

- (i) The past performance of the Company;
- (ii) The performance of other industry/market participants engaged in similar activities as the Company;
- (iii) Feasibility studies;
- (iv) Marketing studies; or
- (v) Any other reliable source of information that provides objective corroboration of the reasonableness of the Assumptions.

The extent of detailed information supporting each Assumption, and an assessment as to the reasonableness of each Assumption, will vary according to circumstances and will be influenced by factors such as the significance of the Assumption and the availability and quality of the supporting information.

**NOTE C - ASSUMPTIONS**

Assumptions	Source	Probable Assumption	Hypothetical Assumption
<u>Opening cash balance</u>	Based on current bank balances	x	

<b><u>Exchange Rate</u></b>	Exchange rates used by management are the following: <ul style="list-style-type: none"> <li>• US \$ / Cnd \$ = 1.0375 / 1.00</li> <li>• US \$ / Euro = 1.50 / 1.00</li> </ul>		x
<b><u>Forecast Cash receipts:</u></b>			
Accounts receivable	Receipt of amounts due regarding the arrangement with Templeton for completion of commissioning	x	
DIP	Interim financing during CCAA	x	
Other	Proceeds from the sale of a piece of equipment and closing of Transactions	x	
<b><u>Forecast Cash disbursements:</u></b>			
Salaries	Based on management detailed list of employees to be retained by the company.	x	
Material Cost	Based on the detailed listing of material required for the production of the Templeton turbines.		x
Other Material Cost	Based on the detailed listing of material required for the production the Templeton turbines.		x
Insurance premiums turbines	Insurance premium for coverage of turbines.	x	
Contingency	General provision.		x
Rent	Based on lease agreement		x
Overhead salaries disbursement	Based on management detailed list of employees to be retained by the company.	x	
Indemnities	Based on projected lay-offs and mandatory indemnities required by collective bargaining agreements.	x	
Heating (Hydro Quebec / Gaz Metro)	Weekly estimate of disbursements required based on historical costs.	x	
Electricity	Monthly estimate of disbursements required based on historical costs.	x	
Communications	Monthly estimate of disbursements required based on historical costs.	x	

Group Insurance	Insurance costs for employees insurance based on management detailed list of employees (already identified) to be retained by the company.	x	
Professional services	Management estimate of professional fees to be incurred in the following week for monitor and legal services.		x
Maintenance	Management estimated expenses required to preserve the assets.		x
GST / QST paid to suppliers	Based on taxable disbursements made to suppliers during the period.	x	
Contingency	General provision.		x